

La guerre tribale relancée au PS

● Laurette Onkelinx invite Stéphane Moreau à faire un pas de côté. Magnette, lui, l'exige.

● Magnette et Antoine vont convoquer tous les partis qui siègent au parlement wallon.

● L'affaire de la Carolo, il y a dix ans, peut faire penser à celle de Publifin. Mais comparaison n'est pas raison.

Le PS liégeois isolé sur le cas de Stéphane Moreau

Au PS liégeois, plusieurs pointures ont avalé leur café de travers jeudi, lorsqu'ils ont découvert les propos de Laurette Onkelinx. A la VRT, la cheffe de groupe du PS à la Chambre a retapé sur le clou Publifin après la sortie du président Di Rupo, quelques heures avant, sur Bel-RTL. Mais elle est allée un cran plus loin... Elio Di Rupo réclamait un durcissement des règles d'éthique politique, en passant notamment par une interdiction du cumul des fonctions de bourgmestre avec la direction d'une entreprise fonctionnant avec des capitaux publics. Une façon détournée de demander à Stéphane Moreau, bourgmestre d'Ans et CEO de Nethys, de choisir entre les deux postes.

"Un pas de côté"

Laurette Onkelinx, présidente de la Fédération bruxelloise du PS, a porté un coup plus dur à Stéphane Moreau (qui, sous la pression sans doute, a fait un malaise cardiaque mercredi). Pour Onkelinx, le patron de Nethys et bourgmestre d'Ans doit faire *"un pas de côté"* en raison du scandale Publifin, le holding public liégeois dont Nethys (Voo, Be TV, L'Avenir...) est une société opérationnelle. L'ex-Liégeoise, installée officiellement à Schaerbeek, évoquait aussi la réputation des militants et mandataires *"qui se battent par idéal mais sont salis parce que quelques-uns profitent d'un système"*.

Le "Win for Life" de Moreau

Au PS, on s'était manifestement concerté puisque, jeudi soir, sur la RTBF, c'était au tour de Paul Magnette de critiquer verbalement le patron de Nethys : *"Un mandat public, ce n'est pas un Win for Life"*, a-t-il balancé. Paul Magnette a également affirmé vouloir élaborer des *"règles d'incompatibilité là où il y a des risques de conflits d'intérêts, qui vaudront pour tout le monde, pour aujourd'hui et pour demain. Quand on aura voté cette règle, et je ferai en sorte qu'elle soit votée, (Stéphane Moreau) de-*

vra en tirer les conclusions. Soit il ne sera plus bourgmestre, soit il ne sera plus patron de Nethys."

Di Rupo, Onkelinx, Magnette... L'attaque était frontale, bien organisée. La mire était réglée en plein sur Liège et le "club des cinq" qui cadenasait le pouvoir politique local: Willy Demeyer, Stéphane Moreau, André Gilles, Alain Mathot et Jean-Claude Marcourt. Dans la Principauté, des observateurs socialistes jugent durement ces "sorties" médiatiques. *"En tout cas, les vœux de la Fédération liégeoise du PS samedi matin, à Seraing, en vaudront la peine : Elio Di Rupo sera présent..."*, ironise l'un d'entre eux. On devrait en effet y reparler du dossier Publifin et du sort de Stéphane Moreau.

"On n'est plus avant 1789"

Au PS liégeois, on s'en tient aux seuls propos d'Elio Di Rupo. A terme, Stéphane Moreau devra choisir entre Ans et Nethys lorsque la base légale interdisant le cumul des fonctions exécutives locales et la direction d'une société à capitaux publics aura été adoptée. *"Nous ne sommes plus avant la Révolution française où l'on décidait de règles applicables à une seule personne. On décide désormais de règles à portée générale"*, nous glisse-t-on. Par ailleurs, la situation actuelle du mandataire liégeois est parfaitement légale, rappelle encore un fin connaisseur du PS.

Reste que l'analyse va plus loin que le cas Publifin. Elle pointe aussi les divisions internes au PS. Entre le PS wallon et le PS bruxellois, entre les bassins industriels liégeois et carolo... Au PS, la Fédération liégeoise, très puissante, a toujours agacé par sa volonté de décider par elle-même, en dépit des injonctions venues du boulevard de l'Empereur. Et c'est particulièrement vrai du savant montage qui a permis à Publifin/Nethys d'émerger à partir d'intercommunales et de mener ensuite une politique offensive en matière de télécoms et de médias à partir de la Cité ardente.

F.C.

"Des militants et mandataires sont salis parce que quelques-uns profitent du système."

LAURETTE ONKELINX

La réaction

PS et CDH rassembleront tous les partis qui siègent au parlement wallon

Communiqué. Elio Di Rupo, le président du PS, son homologue CDH, Benoît Lutgen, se sont réunis avec Paul Magnette (ministre-Président wallon, PS), Maxime Prévot (vice-président du gouvernement wallon, CDH) et Jean-Claude Marcourt (vice-président du gouvernement wallon, PS). A l'issue de cette rencontre, ils ont décidé que Paul Magnette et André Antoine (président du parlement wallon, CDH) organiseront la semaine prochaine une réunion rassemblant les groupes politiques représentés au parlement de Wallonie. *"Cette rencontre a pour objectif d'entendre les propositions exprimées par chaque formation politique pour améliorer les règles et dispositifs de bonne gouvernance, suite à l'affaire Publifin"*, a expliqué le PS via un communiqué.

Publifin et la Carolo, deux affaires distinctes

Analyse Stéphane Tassin

Il y a un peu plus de dix ans, le déjà président du PS, Elio Di Rupo, éruc-tait à la tribune d'un congrès qu'il en avait *"marre des parvenus"*. Quelques jours avant, le PS carolo, tout puissant dans la plus grande ville wallonne, avait été entraîné dans l'affaire de la Carolo.

Une génération d'hommes politiques, potentats locaux, barons rouges allait disparaître. Certains allaient même passer quelques jours, voire quelques semaines en prison, pour conflits d'intérêts et autre réjouissances du genre. Le mal socialiste carolo incarné par les Despi, Liesse, Van Gompel et autres était enfin terrassé.

Jean-Claude Van Cauwenberghe, le ministre-Président wallon de l'époque, vrai patron d'un système qui vacillait, démissionnait de ses fonctions ministérielles. L'hallali était proche, la démocratie allait reprendre le dessus. Depuis lors, si certains ont été condamnés, d'autres comme Van Cau se sont vu

blanchis de toutes les accusations qui les concernaient.

Les petits arrangements entre amis

Un système socialiste carolo existait bel et bien à l'époque. Une manière de faire de la politique faite de petits arrangements entre amis, de répartition d'un territoire et du pouvoir jusqu'à l'abus. Le PS tout-puissant se répartissait les rôles. A Van Cau la Région wallonne, à Van Gompel la Ville, à Richard Carlier la fédération carolo (il sera le premier à tomber) et à Jean-Pierre De Clercq, la Province de Hainaut. Une situation qui ressemble presque à celle qui est dénoncée à Liège actuellement. Willy De Meyer tient la Ville et la Fédération liégeoise du PS, André Gilles exerce son influence à la Province. Alain Mathot, le bourgmestre de Seraing, doit occuper le terrain fédéral, Jean-Claude Marcourt est la tête de gondole à la Région et Stéphane Moreau domine les leviers économiques.

Loin de nous l'idée d'attribuer à chacun des intentions malveillantes ou des

prises d'intérêts. Jean-Claude Marcourt et Willy De Meyer ne sont pas des hommes d'argent et n'ont jamais été inquiétés par la justice, ni même suspectés de quoi que ce soit. Mais ils participent par la force des choses à un système de répartition du pouvoir qui peut poser question.

C'est cette manière de faire qui place aujourd'hui Publifin et ses filiales privées au cœur de la polémique. Ce qui différencie la situation politique liégeoise, c'est l'implication des autres partis. A Charleroi, le MR et le CDH n'avaient pas grand-chose à dire. On ne leur laissait même pas les miettes. A Liège, ils sont parties prenantes de cette manière d'agir. Le MR - via Georges Pire - et le CDH - via Dominique Drion - s'accrochent raisonnablement des mandats qu'ils occupent.

Découvrir la situation

Et puis, le PS, le CDH et le MR qui font semblant de découvrir la situation font preuve d'une certaine mauvaise foi. Tec-

teo devenu Publifin ne vient pas de débouler dans l'actualité. Lors du rachat de "L'avenir" par Nethys, certains chez les libéraux et les humanistes avaient découvert qu'on pouvait privilégier l'intérêt liégeois avant celui du parti. Enfin, le fonctionnement de la Fédération liégeoise du PS a toujours été un lourd problème interne.

Rappelons que le dernier président liégeois du PS était André Cools. Et si on oublie le bref intérim de Thierry Giet lorsque Di Rupo est parti au 16 rue de La Loi, les Hennuyers trustent les postes en vue au sein du PS. Les Liégeois en nourrissent une certaine amertume qui peut les pousser à fonctionner en vase clos. Les trois derniers présidents du parti, Spitaels, Busquin et Di Rupo, viennent tous du Hainaut. Magnette qui a assuré un intérim également. A la ministre-présidence wallonne on a vu défilier Di Rupo, Van Cau, encore Di Rupo, Demotte et puis maintenant Magnette, rien que des Hennuyers. Jamais un Marcourt ou un Daerden...

Charleroi

A Van Cau
la Région
wallonne,
à Van Gompel
la Ville, à
Richard Carlier
la fédération
carolo et
à Jean-Pierre
De Clercq,
la Province
de Hainaut.

JEAN-CLAUDE VAN CAUWENBERGHE

Ancien ministre-Président
wallon.

RICHARD CARLIER

Ancien président de la
Fédération PS de Charleroi.

JACQUES VAN GOMPEL

Ancien bourgmestre
de Charleroi.

JEAN-PIERRE DE CLERCQ

Ancien député provincial.

Liège

STÉPHANE MOREAU

Patron de Nethys et
bourgmestre d'Ans.

WILLY DEMEYER

Bourgmestre de Liège et
président de la Fédération.

ANDRÉ GILLES

Député provincial et
président de Publifin.

ALAIN MATHOT

Député fédéral et
bourgmestre de Seraing.

JEAN-CLAUDE MARCOURT

Vice-président du
gouvernement wallon.

“On est laxiste dans le contrôle des structures”

■ Mais c'est le cas partout en Europe, estime le P^r Durviaux (ULg). Pas seulement à Liège ou en Wallonie.

Entretien Laurent Gérard

Ann-Lawrence Durviaux est professeure de droit public économique à l'Université de Liège, où elle s'est notamment spécialisée dans les intercommunales.

Quel est l'apport de Publifin dans le développement économique liégeois ?

Je ne connais pas le dossier Publifin, mais de manière générale, les intercommunales de développement économique sont des instruments indispensables en Wallonie, comme en Flandre et à Bruxelles. Ces institutions existent partout en Europe. Elles dynamisent les investissements, en développant des sites d'accueil pour les entreprises, en ouvrant des services d'aide aux PME. Ces institutions publiques sérieuses ont une mission d'intérêt général indéniable.

L'éventail des activités de Publifin est large : énergie, presse, pub, assurances, ... Est-ce typique à Liège ou bien est-ce courant ?

C'est un phénomène répandu un peu partout où vous avez un secteur public actif dans l'économie. Au départ, ces structures financées par les pouvoirs publics développent des compétences liées à des missions d'intérêt général. La tentation, c'est qu'à un certain moment, les personnes impliquées oublient qu'elles sont dans des structures publiques et se prennent pour des entrepreneurs. Du coup, vous avez une tentative de diversification des activités pour essayer d'être rentable. Sauf que le droit ne permet plus de pousser la diversification de cette manière-là. Et normalement, les autorités de tutelle doivent veiller au respect du droit.

Elles ne le font pas ?

Elles font ce qu'elles peuvent. Les services de tutelle en Wallonie sont sérieux. Mais toutes les informations leur parviennent-elles ? Je n'en sais rien. Dans certains cas, la structuration des intercommunales est nébuleuse. Quel est leur objet social ? Ont-elles filialisé des activités ? On aurait intérêt à obliger les intercommunales à simplifier les structures et accroître la transparence.

Quels sont les instruments juridiques pour combattre la trop forte diversification ?

Il y a des règles financières : comptabilités séparées; pas de transfert de bénéfice d'un côté à l'autre; utilisation différenciée des ressources humaines. Mais on est un peu laxiste dans les contrôles. Cela dit, c'est le cas partout en Europe. Pas seulement en Wallonie, à Liège ou au PS. C'est un problème de gouvernance publique, qu'il faut améliorer de manière générale.

Ne devrait-on pas obliger les intercommunales à limiter leur domaine d'action ?

C'est déjà le cas, et un peu de bon sens devrait y conduire, car on ne peut pas être spécialiste en tout. Les intercommunales les plus performantes sont celles qui se sont spécialisées. Elles ne sont pas en train de vendre des tapis pour faire de l'argent n'importe où et n'importe comment.

Pour les communes, la prise de part dans ces sociétés ne sert-elle pas à renflouer les caisses ?

Non. C'est une vision caricaturale. Et c'est lire le problème à l'envers. Pourquoi a-t-on créé des intercommunales ? Pour organiser des activités qui sont de la compétence des communes mais ne peuvent être organisées de façon optimale au niveau des communes, parce qu'elles n'ont pas la bonne taille. C'est une question de moyens, mais aussi de compétences, car on ne peut demander à chaque commune d'être spécialisée, par exemple, dans le secteur des déchets. En général, cela fonctionne. Mais certaines activités peuvent générer des recettes, qui sont distribuées aux communes. Et c'est là qu'il faut faire attention aux dérapages car, avec la tentation de se diversifier pour faire de l'argent, on en oublie l'essence de ce qu'est une intercommunale, qui est d'accomplir des missions d'intérêt général.

“Le problème, ce n'est pas le niveau de la rémunération, mais la manière dont certains font leur boulot.”

ANN-LAWRENCE DURVIAUX

Professeure de droit public économique à l'ULg.

N'y a-t-il pas une incompatibilité, dans le chef de certains administrateurs, entre leur fonction politique (tournée vers l'intérêt général) et leur fonction dans ces sociétés (orientées “bénéfices”) ?

Il ne faut pas confondre les organes et les personnes. Un administrateur doit s'assurer que la loi et l'objet social sont respectés et veiller au respect des intérêts de sa commune. Si l'on paie des administrateurs, c'est parce qu'ils ont une responsabilité. Si les choses dérapent, alors les administrateurs qui ont accepté une rémunération et ont pris des décisions, engagent leur responsabilité. C'est pour cela qu'on les paie. Et pas tellement pour l'ampleur du travail que cela représente.

Des rémunérations de plusieurs dizaines de milliers d'euros sur deux ou trois ans sont-elles exagérées ?

Si l'administrateur fait sérieusement son travail, cela me semble normal. Le problème, ce n'est pas le niveau de la rémunération, mais la manière dont certains font leur boulot. Certains conçoivent cela comme une manière de gagner leur vie sans s'impliquer, en signant des papiers qu'ils ne comprennent pas. Il ne s'agit pas d'un problème d'institution, mais d'éthique personnelle. D'ailleurs, en politique aussi, on devrait rémunérer les parlementaires en fonction de leur travail.

C'est un problème de personnes qui pourrait être réglé si les institutions fixaient des règles strictes.

Effectivement. Mais depuis des décennies, tous les partis politiques ont été au pouvoir et ne l'ont jamais fait. Il faudrait vraiment clarifier les choses. C'est une question de crédibilité.